



CONTRAT DE RIVIÈRE DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS

CONVOCATION COMITE SYNDICAL

Monsieur Jean Claude GAST
Le Village
05140 SAINT JULIEN EN BEAUCHENE

Votre suppléant : Serge RIGAUD

Aspres sur Buëch, le mercredi 8 décembre 2010,

Réf. : 10/113

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir être présent lors de notre prochain comité syndical, à la **salle de la communauté des communes du Laragnais à Lazer** :

le jeudi 16 décembre 2010 à 18h00,

Après validation du compte rendu du comité syndical du 21 octobre 2010, les délibérations suivantes seront proposées au vote :

- Sollicitation de subventions auprès de la région Rhône Alpes pour les postes de chargés de mission,
- Signature d'un contrat Natura 2000 entre l'Etat et le SMIGIBA,
- Marché pour les travaux de fauches sur le marais de Manteyer,
- Conventions avec les propriétaires concernés par les travaux de fauches sur le marais de Manteyer,
- Convention avec le centre de soin pour le suivi du castor sur le Buëch,
- Avenant au contrat de secrétariat-comptabilité pour temps partiel.

Autres sujets abordés :

- Point sur les réunions de présentation de la ré-organisation du SMIGIBA auprès des communautés de communes,
- Point sur les actions Natura 2000,
- Point sur les actions du contrat de rivière.

En cas d'empêchement, je vous prie de **transmettre la convocation à votre suppléant** et d'en informer Joëlle NOGUER. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Pierre BOIVIN
Président du Syndicat Mixte de Gestion
Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents

